

AFFAIRE N° 12 - Marché de gré à gré passé entre la Commune de Saint-Denis et la C.F.E. pour construction d'une école de 8 Classes au Bois de Nègles St-Denis Montant 8.287.810. frs.

Le Maire donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Pour faire face aux besoins urgents de la Commune en locaux scolaires pour la rentrée du 17 Août prochain, l'Administration municipale a dû passer des marchés de gré à gré avec :

- 17 -

- la S.E.G.E.F.O.M. { - pour la construction de 4 classes au BUISSEAU BLANC à la Montagne
- Montant 3.601.590. frs.
- 1'Entreprise ACCOT { - pour la construction de 8 classes sur le terrain de la rue du Pont-Neuf à St-Denis
- Montant 6.816.000. frs.
- La C.F.E..... { - pour la construction de 8 classes au Bois de Nègles Saint-Denis
- Montant 8.287.810. frs.
- 1'Entreprise TOUZET { - pour la construction de 2 classes à Montgaillard
- Montant 2.100.800. frs.

Ces marchés ne constituent que la première tranche d'un programme de constructions scolaires que la Commune a mis sur pied mais qu'elle ne fait exécuter qu'en partie pour l'instant, faute de crédits.

*Approuvé
le 12/10/62
Le Préfet (1)
Acquis: Pen eau*

*1962
Pradier*

*montons
approuvé
le 12/10/62
Le Préfet
Acquis: Pen eau
Pradier*

*Approuvé
le 12/10/62
Le Préfet
Acquis: Pen eau
(1) 4-2*

(1)

Elle saisit cette occasion pour insister de nouveau auprès de l'Autorité supérieure pour qu'une aide financière plus substantielle lui soit accordée pour lui permettre de faire face à la situation.

Messieurs, je vous demande de bien vouloir ratifier les marchés en cause ./.

Le Maire : Je dois dire qu'au Bois de Nèfles nous allons non seulement construire ces classes qui sont de véritables expériences, mais je tiens à préciser aussi que lorsque vous aurez le plaisir de les visiter vous verrez vraiment un travail qui est nouveau et qui paraît nettement séduisant comme école, si j'en juge par ce qui est fait actuellement.

Quatre classes seront livrées au début de Septembre prochain et 4 autres fin Septembre. Je pense obtenir pour le Bois de Nèfles une maison pour la Directrice et la première cuisinière qui nous serait attribuée sur le plan départemental, du genre adopté par le Vice-Rectorat.

M. CABET : ayant posé la question pour ce qui concerne l'école de la Rue de la Source,

Le Maire : lui a répondu que la maison de la rue de la Source était déjà en train.

Approuvé à l'unanimité.